



DAAC - A la découverte des musiques actuelles

Musique/Arts De La
Scène

Objectifs pédagogiques : - *Construire une culture personnelle par l'approche historique et contemporaine de l'univers des musiques actuelles.*

- *Développer des temps d'expérimentation de pratiques instrumentales et/ou vocales.*

- *Découvrir ou approfondir des univers particuliers à travers les rencontres avec les artistes*

Descriptif de l'action :

Ce parcours permet de sensibiliser les élèves aux différentes esthétiques liées aux musiques actuelles : le jazz, les musiques improvisées et les musiques amplifiées. Il permet aussi de découvrir des lieux de musiques amplifiées et de rencontrer des artistes.

Différentes étapes de l'action :

Ce parcours est conçu en deux temps :

1/ La découverte d'un lieu de musiques actuelles (structures partenaires du RIM – nouveau Réseau des Indépendants de la Musique : www.le-rama.org/) : une journée entière dans la structure ou deux demi-journées (**rencontrer**).

- visite commentée du lieu, découverte des différentes techniques de sonorisation : régies son et lumière (**connaître**), simulation de cours de musique en petits groupes (**pratiquer**), rencontres avec des artistes, accès à une répétition, sensibilisation aux risques auditifs

2/ La découverte de deux concerts dont l'un au moins programmé par la structure visitée et l'autre concert ou spectacle musical dans une autre salle (**rencontrer**).

- rencontre avec des artistes et de leurs univers musicaux (« bord de scène » en amont ou en aval du concert (**rencontrer**))

Des supports pédagogiques accompagnent les élèves et les enseignants : dossier pédagogique, affiche pour la classe, compilation... (**connaître**).

Les lycées peuvent aussi s'inscrire au dispositif : **Musique au lycée** proposé par les JMFrance et la Région Nouvelle-Aquitaine :

Édition 2021-22 : « Mue et moi » - Cie Sons de Toile

Inscription auprès de Peggy MONCHAUX, Coordinatrice JM France

Nouvelle-Aquitaine – territoire Aquitaine, pmonchaux@jmfrance.org



Niveaux concernés :

Cycle 4 du collège et élèves de lycées.

Financements :

Il est co-financé par la DRAC Nouvelle Aquitaine, la Région Nouvelle Aquitaine (pour les lycées) le Département de la Gironde (pour les collèges) et l'Iddac.

Le Département de la Gironde attribue un financement en fonction des coûts liés à ce parcours (transports et billetterie) directement au collège. Cette aide financière ne rentre pas dans le plafond annuel des 2000€ alloué par Département par collège.

Financements propres de l'établissement :

Sur fonds propres : un minimum de 25% du coût total (billetterie et les transports ainsi que la cotisation annuelle Iddac pour les collèges et lycées de Gironde).

Inscriptions : sur l'application ADAGE

<https://www.ac-bordeaux.fr/adage-121683>

Renseignements : Eric Boisureau, Conseiller arts et culture

eric.boisureau@ac-bordeaux.fr - 06 85 82 86 06

Partenaires culturels : - d'une structure culturelle de proximité dans les autres départements

Partenaires institutionnels : Rectorat de Bordeaux / La région Nouvelle-Aquitaine / Conseils Départementaux / DRAC Nouvelle-Aquitaine